

LES MESURES DE SÉCURITÉ EN ÉCOLE MATERNELLE

La sécurité dans l'école maternelle

La sécurité est un aspect très important dans une maternelle.

C'est une responsabilité du personnel de l'école : ASEM, éducateurs, direction, etc.

Les parents ont aussi leur part de responsabilité : à qui confier l'enfant durant les sorties.

Surveillance de l'ensemble des activités prises en charge par l'école :

- Dans les locaux
- Dans la cours de récréation
- Durant les sorties

Les locaux

L'aménagement des locaux est important pour la sécurité des enfants :

- L'éclairage
- La température
- La ventilation
- Le mobilier (porte antipince-doigts, angles arrondis, etc.)

La cour de récréation

- Espace propice aux accidents.
- Les enfants doivent se défouler sans danger : espaces de jeux aménagés. (maintenance par la commune)
- Outils dangereux hors de la portée des enfants.
- Éviter les intrusions extérieures.

Les sorties scolaires

L'école veille à ce que le nombre d'adultes responsables doit être suffisant pour assurer la sécurité de l'ensemble des enfants.